

Environnement : que deviennent nos déchets et comment les réduire ?

Que deviennent nos déchets ?

En France, chaque habitant produit en moyenne environ 560 kg de déchets par an. En Seine-et-Marne, en 2021 selon l'Insee, cela représentait 435 kg de déchets par an et par habitant. Ces déchets comprennent les ordures ménagères, les déchets collectés séparément à savoir les emballages et les papiers, les déchets végétaux et les emballages en verre, les déchets occasionnels comme les encombrants. Cette production importante de déchets a une incidence sur l'environnement. Il faut les trier, les collecter, les stocker et les recycler ou les valoriser (chaleur ou électricité par exemple). Depuis 2021, la production de déchets a diminué ces dernières années France et des dispositifs sont mis en place sur le territoire national et local pour continuer sur cette voie.



Qui s'occupe de vos déchets ?

Le Sigidurs, qui est un établissement public de prévention, de collecte et de valorisation des déchets ménagers, exerce les compétences de collecte et de traitement de déchets pour 59 communes entre le Val d'Oise et la Seine-et-Marne (Agglomération Roissy Pays-de-France). C'est donc cet organisme qui assure la collecte et le traitement des déchets à Villeparisis. Il réceptionne les ordures ménagères dans son centre de valorisation énergétique, les emballages et les papiers dans son centre de tri, les emballages en verre sur une plateforme de stockage et les déchets végétaux sur une plateforme dédiée au compostage. Le Sigidurs possède six déchetteries, dont une à Mitry-Mory.

- **262 994 TONNES** collectées sur le territoire du Sigidurs en 2025
- **3 POUBELLES** mises à disposition par le Sigidurs
- **280 POUBELLES** à Villeparisis
- **1 VILLAGE ZÉRO DÉCHETS** à Villeparisis le samedi 26 septembre
- **1 COMPOSTEUR OFFERT** par le Sigidurs sur inscription obligatoire via le numéro vert au 0 800 735 736 (appel gratuit du lundi au vendredi, de 8h30 à 18h30).

Infos pratiques

Tout le monde est concerné par l'environnement. Les pouvoirs publics doivent se mobiliser, mais chaque geste écologique compte aussi. Trier, composter, et réutiliser ses produits peuvent contribuer à réduire considérablement nos déchets et agir concrètement.

Contact

sigidurs.fr

- 0 800 735 736



Comment trier ses déchets ?

Pour trier vos déchets, le Sigidurs met à votre disposition des poubelles :

- La poubelle grise pour les ordures ménagères regroupe les petits objets de moins de 80 cm, les restes alimentaires non-compostables, les mouchoirs, les lingettes.
- La poubelle jaune pour les emballages en carton, en plastique, en métal et tous les papiers non déchirés, non froissés et non pliés.
- La poubelle avec l'autocollant « déchets végétaux » qui regroupe les branches, les feuilles, les fleurs et les herbes. Il ne faut pas les enfermer dans un sac et les grosses quantités doivent être déposées en déchetterie.

Des bornes pour les emballages en verre sont également installées dans la ville. Elles concernent les bouteilles, les bocaux, les pots et les flacons de parfum. Ces déchets doivent être vidés et les couvercles laissés. Attention : les ampoules et les miroirs ne doivent pas être jetés dans ces bornes.

Les poubelles appartiennent au Sigidurs, il est donc important d'en prendre soin. En cas de poubelles cassées ou fissurées, vous pouvez contacter le numéro vert du Sigidurs pour en demander une nouvelle (au 0 800 735 736, appel gratuit du lundi au vendredi, de 8h30 à 18h30).

Réussir son compost

Certains déchets végétaux et alimentaires peuvent être déposés dans un composteur afin d'être valorisés et transformés en compost, un engrais naturel et fertilisant. Le compost est distribué gratuitement aux habitants lors des journées du jardin durable. Votre composteur doit être placé dans votre jardin à mi-ombre directement

sur la terre. Grâce aux petits êtres vivants, présents naturellement dans les sols, les déchets organiques vont se décomposer. C'est au bout de 10 à 12 mois qu'un compost est mature, c'est-à-dire que les déchets se décomposent correctement. Le compostage permet de réduire de 30 % les ordures ménagères et d'avoir un impact positif sur l'environnement. Il enrichit et améliore également la structure du sol.

À savoir : du compost est distribué gratuitement en déchèterie par le Sigidurs aux habitants lors des journées du jardin durable.

Voici les déchets de jardin qui peuvent être compostés :

- Les fleurs et les plantes fanées sans pot ni terre
- Les fânes de légumes
- Les mauvaises herbes sans terre
- Les tontes de pelouses fraîches
- Les feuilles mortes
- Les petits branchages coupés en morceaux





Qui traitent les déchets à Villeparisis et comment cela fonctionne ?

La collecte des déchets est assurée, via le Sigidurs, par l'entreprise Paprec.

Les déchets sont acheminés vers le centre de valorisation énergétique de Sarcelles où ils sont incinérés. Cette transformation permet deux types de valorisation :

- Valorisation énergétique : l'énergie produite par l'incinération génère chauffage et électricité pour alimenter des logements de la ville de Sarcelles.
- Valorisation matière : production de REFIOM (Résidus d'Épuration des Fumées d'Incinération) utilisés pour combler les galeries minières, permettant d'économiser d'importantes quantités de ciment et production de mâchefers : résidus incombustibles (verre, métal) traités puis réutilisés comme remblais dans la construction routière.

Les emballages en plastiques sont envoyés au centre de tri avant d'être expédiés vers les usines de recyclages. Une fois recyclés, ils deviennent de nouveaux objets. À titre d'exemple, il faut 11 bouteilles de lait pour produire un arrosoir. Même procédure pour les emballages métalliques (670 canettes en aluminium permettent de faire 1 VTT).

Les emballages en verre se recyclent entièrement et infiniment. Le verre est broyé puis lavé avant d'être fondu puis moulé en bouteille, pot, flacon ou bocal. En 2025, 4 089 tonnes de verre ont été collectées sur le territoire du Sigidurs.

En résumé, vos déchets sont acheminés vers notre centre de tri de Sarcelles, où chaque matière est séparée pour garantir un recyclage de qualité. Elles sont ensuite envoyées dans des usines spécialisées pour être transformées et profiter d'une seconde vie.

Villeparisis mobilisée pour l'environnement

Il y a deux ans à Villeparisis, un projet appelé « Nudge panier » a vu le jour avec le Conseil communal des enfants. Ce projet consistait à réaliser des fresques au sol près des poubelles afin d'y jeter les déchets de façon ludique. Des croquis ont été réalisés avec l'artiste Pierre-Olivier Houdré (panier de basket, marelle, cible) puis dessinés devant les écoles République, Joliot Curie, Barbara et Normandie-Niemen.

Le marché de Villeparisis est également concerné par les sujets liés à l'écologie. Depuis la rénovation du marché couvert en 2022, les commerçants disposent de bacs de tri. À la fin de chaque marché, ils doivent donc déposer leurs déchets dans ces bacs puis les ranger dans le local situé dans le marché. La société Suez (qui s'occupe depuis quelques semaines du système du tri du marché), effectue un second tri. Les déchets recyclables sont ensuite envoyés dans un centre de tri à Lagny-sur-Marne. L'objectif est de réduire considérablement le nombre de déchets provenant du marché.

Les associations de la ville sont également sensibles aux actions environnementales. L'USMV Tennis et Tennis de table récupèrent toutes les balles usagées et possèdent des poubelles de tri sélectif. L'USMV Badminton est labellisé éco et l'USMV Football suit un programme fédéral qui inclut le sujet de l'environnement. Sans oublier d'autres gestes du quotidien comme le co-voiturage, la dématérialisation des courriers et la récupération de l'eau de pluie par l'association « Les Jardineurs ».



LE SIGIDURS

SUBVENTIONNE L'ACHAT DE

TEXTILES SANITAIRES LAVABLES

(couches pour enfants et adultes, protections périodiques réutilisables)



 **SIGIDURS**
établissement public

Le Village zéro déchets

Le samedi 26 septembre, le Sigidurs organise avec la Ville la 4ème édition du Village zéro déchets de 12h à 18h. Durant cette journée, plusieurs stands seront installés : un escape game sur les déchets, un atelier de découverte des produits zéro déchets et des éco-gestes pour réduire ses déchets, un stand de distribution gratuite de compost, un atelier d'apprentissage pour donner une seconde vie à vos objets, un atelier de personnalisation de vos baskets, des vélos-mixeurs, et la possibilité de créer des tableaux avec des déchets. L'entrée, gratuite, se fera au gymnase Aubertin. Un moment pour sensibiliser les petits et grands de manière ludique aux déchets.

Tendre vers le zéro déchet Il existe d'autres solutions comme le zéro déchet. Ce dispositif consiste à réduire le gaspillage des ressources en privilégiant les solutions réutilisables, lavables, recyclables et compostables. Par exemples, les poubelles d'ordures ménagères sont composées d'environ 13% de textiles sanitaires (couches, protections périodiques). Ces textiles sanitaires existent en version réutilisables et lavables et sont bénéfiques d'un point de vue sanitaire, environnemental et économique. Pour vous aider, le Sigidurs propose également de financer une partie de votre achat grâce à une subvention. Cette aide concerne les couches lavables et les protections menstruelles lavables.